

Campagne électorale 2014  
Pour un véritable accès à l'aide sociale !

Aux groupes alliés à la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLEs (CASC),

En début d'année 2014, vous avez été 228 organisations et de plus de 970 personnes à participer à la campagne de lettre de la CASC qui visait à dénoncer les problèmes d'accès aux services des CLEs qui durent depuis maintenant plus d'une décennie. Cette participation massive nous démontre combien les problèmes d'accès aux services des CLEs demeurent et combien il est urgent de redresser la situation.

Comme vous le savez, la campagne électorale prendra fin le 7 avril. C'est pourquoi nous souhaitons vous proposer quelques moyens d'actions qui ont pour but de : faire connaître les réflexions des partis politiques sur l'enjeu de l'accessibilité à l'aide sociale, faire connaître une dure réalité vécue par bon nombre de personnes sans emploi au Québec et demander des engagements fermes sur cette question.

Voici ce que la CASC vous propose comme outils pour cette campagne électorale 2014 :

- Une **lettre aux candidats et candidates** leur demandant des **engagements** liés au droit à un véritable accès à l'aide sociale (vos réponses obtenues seront les bienvenues) - *voir en pièce jointe* ;
- **Utilisez les débats** qui se font dans vos quartiers et/ou régions pour poser vos questions ! Vous trouverez des **exemples de questions** que vous pouvez poser à la page suivante.
- Un **argumentaire** - *voir en pièce jointe* - vous permettra d'appuyer vos interventions publiques. Utilisez-le aussi comme outil d'informations auprès des candidat-e-s et vos membres ! À titre d'aide mémoire, l'ensemble des **revendications politiques** de la CASC se trouve à l'endos de l'argumentaire.

Voilà les moyens d'actions proposés par la CASC ! Pour entrer en contact avec nous, avoir plus d'informations ou nous envoyer les réponses de vos candidat-e-s, utilisez l'adresse suivante : [info@coalition-cascquebec.org](mailto:info@coalition-cascquebec.org) ou contactez Amélie Châteauneuf au (514) (514) 577-3279.

*Le comité de suivi de la CASC*

Voici des exemples de questions qui pourraient être posées aux candidats et candidates de votre localité. Vous pouvez en ajouter, en enlever, les modifier comme bon vous semble ! Utilisez les espaces de discussions publics et les débats organisés pour poser vos questions !

1. Selon vous, est-ce que l'aide sociale est un droit ?
2. La loi stipule que les agent-e-s des CLE ont l'obligation de prêter assistance à toute personne qui le requiert afin de lui faciliter la compréhension des programmes d'aide financière et leur accessibilité. Par contre, lorsqu'une personne a besoin d'aide pour remplir ses documents, les agent-e-s doivent d'abord les renvoyer à leur proche ou à des organismes communautaires. Doit-on en comprendre que la réorganisation des services dans les CLE se fait au détriment des personnes les plus pauvres et qu'on assiste à un désengagement de l'État envers les plus pauvres ? Quelles sont vos solutions pour contrer ce problème ?
3. Comment prévoyez-vous améliorer le contact humain nécessaire pour permettre une véritable accessibilité à cette aide financière dont les personnes en grande situation de précarité ont besoin ? Quelle mesures seront mises en place pour que les personnes les plus pauvres de notre société ne subissent plus les contrecoups d'une réorganisation des services qui causent beaucoup de dommages jusqu'à maintenant ?